



Wallonie

Commune de WALHAIN N/Réf. : URB - 2021/PB/34

URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

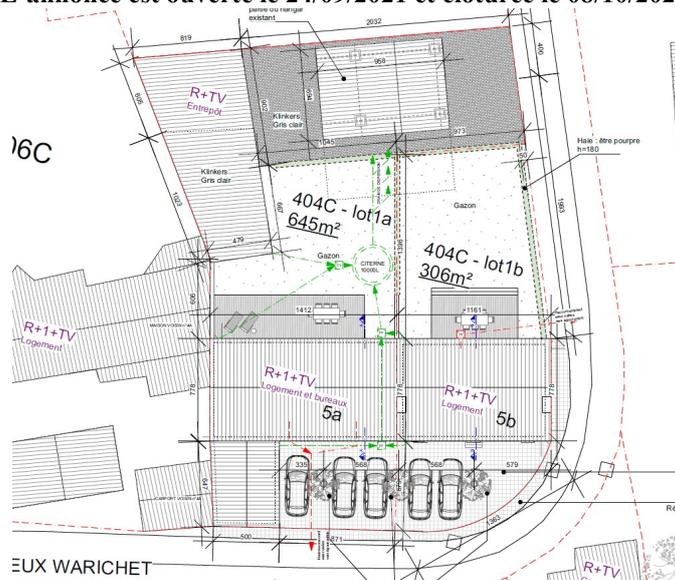
Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le/les demandeur(s) est/sont (dont les bureaux se trouvent à) : Monsieur Romain CLARYS Rue du Grand Arbre 7 à 1470 Bousval.

Le terrain concerné est situé à Rue du Vieux-Warichet(NSV) (5) à 1457 Walhain, et cadastré 02 B 404 C.

Le projet est de type : « Création d'un logement avec espaces de bureau dans la grange - suppression partielle annexes - usage partiel de la grange en espace bureau sur deux niveaux. », et présente les caractéristiques suivantes : Art. R.IV.40-2 §1er - 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ; - .

L'annonce est ouverte le 24/09/2021 et clôturée le 08/10/2021.



Le dossier peut être consulté (sauf les données à caractère personnel), uniquement sur rdv pris préalable, durant la période d'enquête, sauf les jeudis, aux jours ouvrables en matinée, à l'adresse suivante : Commune de WALHAIN, Service Urbanisme, Champs du Favia 8 (1^{er} étage) à 1457 WALHAIN. Aucune permanence n'est prévue au Code.

Certaines pièces du dossier sont parfois consultables en ligne sur <https://www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/urbanisme/dispositions-officielles>

Les réclamations et observations (exclusivement) écrites sont à envoyer du 24/09/2021 au 08/10/2021 au collège communal.

Le délai d'annonce est prolongé si le dernier jour tombe un samedi/dimanche/jour férié : 0 jour(s).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- de préférence, par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@walhain.be
- par courrier (ordinaire) à l'adresse suivante : **Place Communale, 1 à 1457 Walhain ;**
- remises à l'agent traitant au service urbanisme Champs du Favia 8 ou au Secrétariat général Place communale 1 à Walhain.

Le courrier ou le courrier électronique portera la mention **2021/PB/34** ainsi que les coordonnées (lisibles) nom et adresse (postale même en cas d'envoi par courriel) de l'expéditeur. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant.

Service Urbanisme Communal : Agnès DECELLE agnes.decelle@walhain.be - 010/65.33.91 Adm. communale de Walhain Place communale, 1 à 1457 WALHAIN